

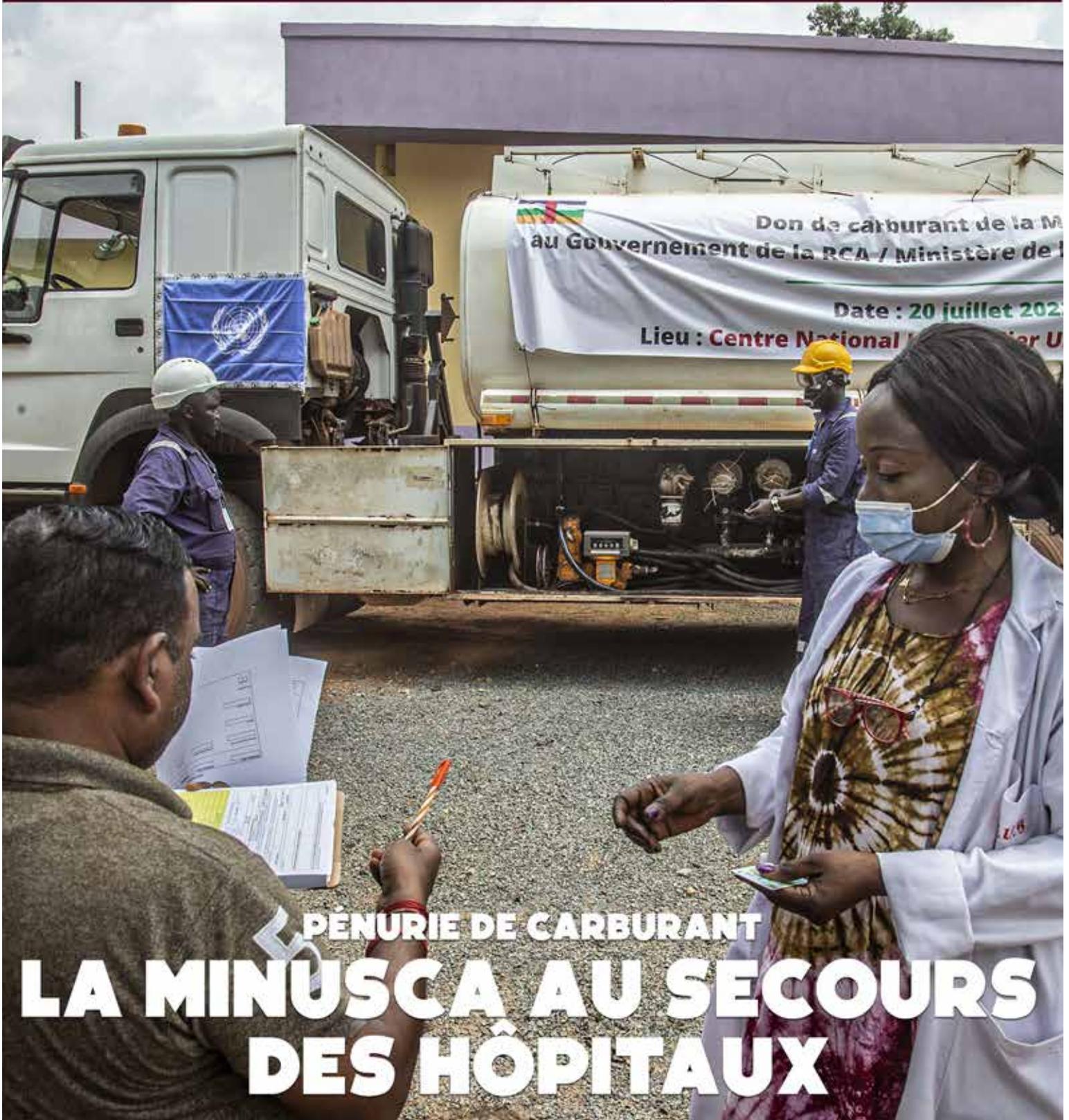


INTERVIEW

IMPLIQUER TOUTE LA SOCIÉTÉ DANS LA
CONSTRUCTION DE LA PAIX

minusca en action

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA MINUSCA | N°96 – JUILLET 2022



PÉNURIE DE CARBURANT
**LA MINUSCA AU SECOURS
DES HÔPITAUX**

MINUSCA



MINUSCA



UN_CAR



UNMINUSCA



UNMINUSCA



UN_MINUSCA



MINUSCA.UNMISSIONS.ORG

TOUT SAVOIR SUR LA **MINUSCA**

minusca.unmissions.org

MINUSCA



*Scannez et
découvrez*



sommaire

- 04** **PÉNURIE DE CARBURANT LA MINUSCA AU SECOURS DES HÔPITAUX**
- 08** **ÉCHANGES ENTRE REPRÉSENTANTS DE LA JEUNESSE CENTRAFRICAINE ET MINUSCA**
- 12** **RASSURER LES POPULATIONS DE OUANDA-DJALLÉ**
- 16** **JOURNÉE NELSON MANDELA : AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE DES DÉTENUS DE LA MAISON D'ARRÊT DE NGARABGA**
- 20** **ACCUSATIONS DE SORCELLERIE EN RCA UN CADRE LÉGAL À REVOIR**
- 24** **ENTRETIEN IMPLIQUER TOUTE LA SOCIÉTÉ DANS LA CONSTRUCTION DE LA PAIX**
- 24** **DOCUMENTS RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE DES RAPPORTS DE L'ONU EXPOSENT DES VIOLATIONS GRAVES, CERTAINES POUVANT ÊTRE QUALIFIÉES DE CRIMES DE GUERRE ET DE CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ**



MINUSCA EN ACTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Charles Antoine Bambara

RÉDACTRICE EN CHEF
Uwolowulakana Ikavi-Gbetanou

EQUIPE RÉDACTIONNELLE
Biliaminou Alao,
Cynthia Nasangwe
Emmanuel Crispin
Dembassa Kette
Correspondants régionaux

PHOTOGRAPHIE
Herve Serefo,
Leonel Grothe

MISE EN PAGE
Francis Yabendji-Yoga

MULTIMÉDIA & WEB
Igor Rugwiza,
Dany Balepe

COMMUNITY MANAGER
Grace Mirleine
Anselme Ngbaleo
Mbileine

PRODUCTION
Division de la Communication Stratégique et de l'Information Publique - MINUSCA

MINUSCA EN ACTION
#96 - juillet 2022

PÉNURIE DE CARBURANT LA MINUSCA



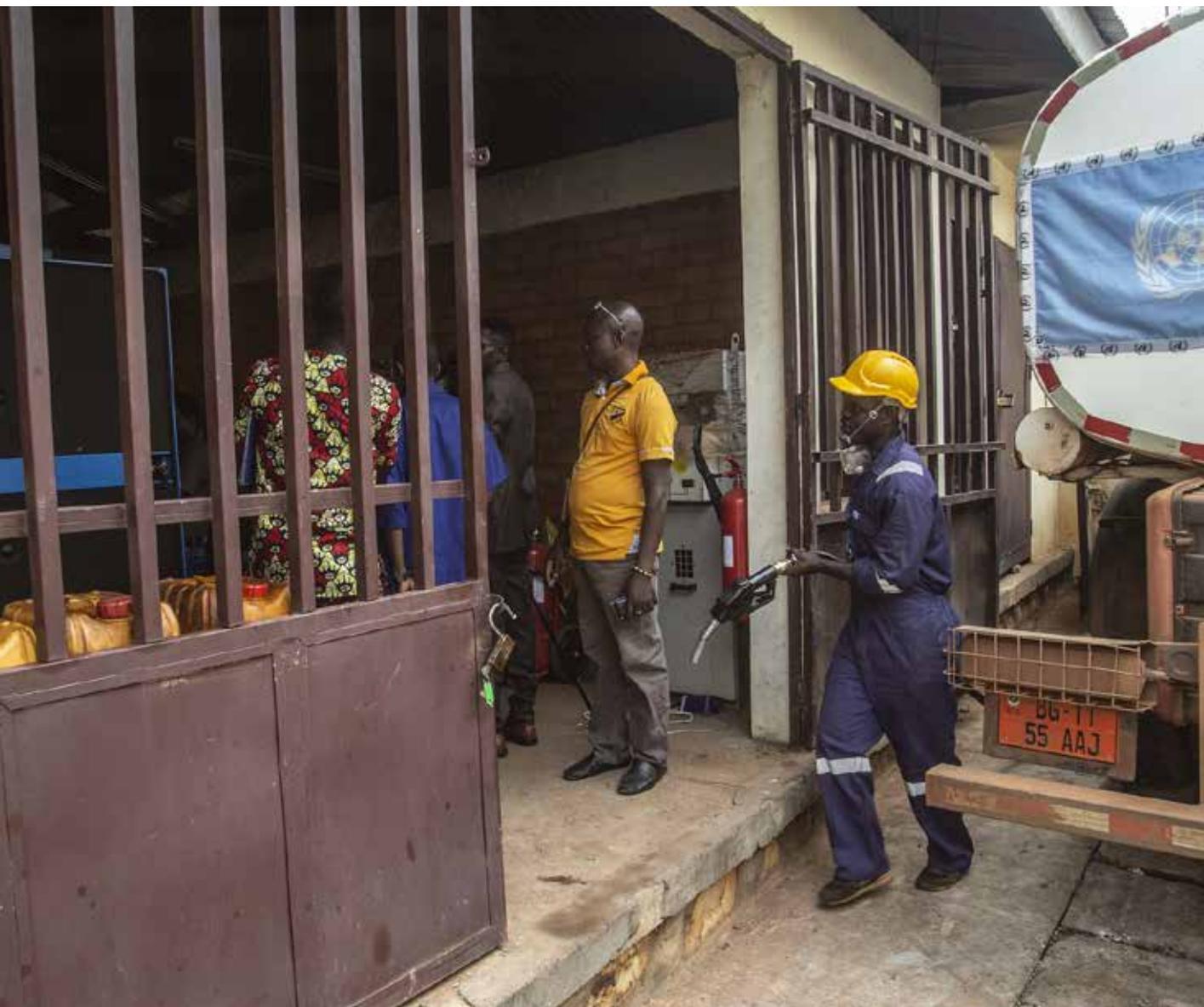
Le 21 juillet 2022, la MINUSCA a distribué 50.000 litres de gas-oil aux établissements sanitaires de Bangui. D'une valeur de près de 151 millions de FCFA, ce don a pour objectif de contribuer à réduire l'impact négatif de la carence de carburant sur les services de santé publique, tel qu'annonce par la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU et Cheffe de la MINUSCA, Valentine Rugwabiza.

Par Grâce Ngbaleo

Un camion-citerne avec le drapeau des Nations Unies et une banderole portant l'inscription : « Don de carburant de la MINUSCA au

Gouvernement de la RCA/Ministère de la santé et de la population » a fait le tour des hôpitaux et autres centres de santé pour distribuer ce carburant.

MINUSCA AU SECOURS DES HÔPITAUX



Distribution de carburant à Bangui

Un appui considérable pour le fonctionnement du système de santé

De l'hôpital Communautaire, à l'hôpital de l'Amitié en passant par l'hôpital général et la pédiatrie, pour ne citer que ces établissements sanitaires, les parents des malades et le personnel soignant étaient visiblement satisfaits à l'arrivée de la citerne ; à l'instar de Marie Huguette Sadanga, parent d'un malade, rencontrée à l'hôpital commentaire. « C'est une

bonne initiative de donner le carburant à l'hôpital communautaire parce que cet hôpital accueille plusieurs malades et il y a parfois des coupures d'électricité ici », a-t-elle déclaré.

Abordant dans le même sens, Ange Yanguere, gestionnaire au complexe pédiatrique de Bangui évoque les difficultés auxquelles le complexe faisait face avant la distribution : « Ce carburant vient renforcer notre fonctionnement parce que ces derniers temps, nous

avons des problèmes avec la compagnie nationale de distribution d'électricité (Enerca) ». Il précise en outre ce à quoi ce carburant servira : « Je pense que les enfants malades qui sont ici au sein de cet hôpital sont les premiers bénéficiaires. Le carburant permettra d'éclairer non seulement l'institution, mais fera aussi fonctionner le groupe et il y a des moments de chirurgie où nous avons besoin d'électricité ».

Le don est décrit comme une réponse aux besoins d'urgence qui se font sentir dans les hôpitaux de Bangui, selon Pierre Somse, ministre de la Santé et de la population. « Ce don vital arrive donc à point nommé où mon cabinet est assailli par les requêtes portant sur des besoins urgents en carburant pour le fonctionnement des hôpitaux, le maintien des interventions d'urgence, le maintien de la riposte aux épidémies notamment la vaccination contre la pandémie à Covid19 qui est en cours, la campagne de vaccination contre une épidémie de fièvre jaune au Nord du pays qui est en cours aujourd'hui et qui a dû être retardée, la campagne contre la polio, contre le tétanos néonatal parmi les femmes enceintes », a-t-il indiqué.

Pourquoi la MINUSCA ne peut-elle rester indifférente à la situation de crise de carburant ? La Cheffe de la mission, Valentine Rugwabiza, répond qu'« Il était essentiel pour nous de pouvoir apporter ce soutien au service de santé et aux institutions de santé publique et diagnostique, afin qu'il y ait une continuité de ces services. Que les populations puissent bénéficier de ces services. Le ministre de la Santé a évoqué les conséquences néfastes de la pénurie de carburant : les conséquences sont des taux de mortalité infantile et de mortalité maternelle, qui sont très élevés, qui sont aggravés, par une absence de fonctionnement de ces services », a-t-il affirmé.



Des dispositions ont été prises au préalable pour une meilleure gestion de ce don. Abel Essaye Directeur général de l'hôpital communautaire le confirme : « La gestion est déjà planifiée au départ et on ne fait que suivre. Il était question qu'on mette directement ce carburant dans les générateurs. Et c'est aux vues de tout le monde que nos deux générateurs ont été servi ».

Des équivoques à lever sur la provenance de ce carburant

Quelques jours avant la distribution, certaines informations relayées dans la presse locale et sur les réseaux sociaux indiquaient que ce carburant est un stock national, destiné à alimenter les stations de vente de carburant en crise.

Neanmoins dans une interview réalisée le 20 juillet 2022, la Cheffe de la MINUSCA, Valentine Rugwabiza a précisé de nouveau que ce stock vient



des approvisionnements internationaux et a transité par trois pays (le Cameroun, la République Démocratique du Congo et la République du Congo). « En réalité de ce carburant y compris la donation que nous venons de faire aujourd'hui à travers le ministère et le ministre de la santé aux institutions de Santé publique, il n'y pas un seul litre qui est venu du stock national », a-t-elle ajouté.

Les institutions et services bénéficiaires de ce carburant sont : l'hôpital

Communautaire, l'hôpital de l'Amitié, l'hôpital Général, le complexe pédiatrique, le centre de la mère et de l'enfant, l'Institut Pasteur de Bangui, l'hôpital Domitien de Bimbo, la morgue de l'hôpital général, le centre d'hémodialyse, le centre d'imagerie, le laboratoire national, les maisons carcérales de Ngarabga et Bimbo ainsi que l'Université de Bangui.



Les jeunes membres de plusieurs associations de jeunesse à Bangui en présence de la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU et cheffe de la MINUSCA, Valentine Rugwabiza.

ÉCHANGES ENTRE REPRÉSENTANTS D MINUSCA

Une vingtaine de jeunes, membres de différentes associations à Bangui, ont discuté avec la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU et cheffe de la MINUSCA, Valentine Rugwabiza, le 21 juillet 2022. L'échange à bâtons rompus a porté entre autres sur les questions relatives aux préoccupations et aspirations de la jeunesse, à la mission de la MINUSCA, à la consolidation de la paix et à la lutte contre les discours de haine.

Emmanuel Crispin Dembassa-Kette



E LA JEUNESSE CENTRAFRICAINE ET

La rencontre a été qualifiée d'entrée de jeu, par Mme Rugwabiza, de « franche ». Elle s'est félicitée du fait que les jeunes présents à la discussion sont « représentants d'autres jeunes ». En effet, les participants à la réunion sont issus de divers horizons : la

jeunesse musulmane, la jeunesse catholique et évangélique, la jeunesse scolaire et universitaire, les représentants des Conseils nationaux de la jeunesse centrafricaine.

Au sortir de la rencontre, quelques participants interrogés ont apprécié cette initiative, à l'instar de Karl Kikobe, 1er vice-président du Conseil national de la jeunesse centrafricaine, qui

est brièvement revenu sur les points abordés lors de la discussion, citant entre autres les questions relatives aux préoccupations et aspirations de la jeunesse par rapport au Mandat de la MINUSCA.

« Elle nous a fait comprendre ce que la MINUSCA attend de nous. Et nous lui avons aussi formulé des demandes relatives à la mission de la MINUSCA et ce que la jeunesse attend de la MINUSCA », a-t-il déclaré. Il a aussi apprécié et mis en avant le fait que les participants à la réunion « représentent toute la jeunesse centrafricaine dans sa globalité ».

Cette rencontre a permis d'« avoir une première interaction avec elle [Valentine Rugwabiza] et de faire entendre la voix de la jeunesse, sur la situation et l'avenir du pays mais aussi sur le travail de la MINUSCA », a de son côté fait savoir Kessy Ekomo, directrice de l'organisation non-gouvernementale URU.

A la question de savoir ce que les jeunes ont dit à la Représentante spéciale, Kessy Ekomo répond : « Les jeunes ont surtout souligné l'importance pour la MINUSCA de devenir un partenaire plus fort, auprès de la jeunesse, de pouvoir l'accompagner, mais elle surtout avec son rôle de Représentante spéciale de pouvoir aussi pousser les agences à agir encore plus aux côtés de la jeunesse. »

C'est la première fois depuis sa prise de fonction en avril 2022 que la cheffe de la MINUSCA reçoit des représentants d'associations de la jeunesse. Dès son arrivée, elle avait entrepris une série de rencontres avec différentes couches de la société centrafricaine.

Les jeunes présents ont aussi souhaité que cette réunion qui s'est tenue à l'initiative de la Représentante spéciale du secrétaire générale ne soit pas la dernière.



La Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU et Cheffe de la MINUSCA





JSCA, Valentine Rugwabiza lors de la discussion



RASSURER LES POPULATIONS DE C

Une mission conjointe composée des autorités administratives de la préfecture de la Vakaga et de la MINUSCA s'est rendue, le 09 juillet 2022, dans la sous-préfecture de Ouanda-Djalle, située à environ 175 kilomètres au sud de Birao. Le but de ce déplacement est de permettre aux autorités préfectorales de rassurer les populations locales, remonter le moral aux Forces armées centrafricaines (FACA) déployées sur place depuis avril 2022 et évaluer la situation sécuritaire et humanitaire qui prévaut dans cette localité.

Par Deubalbet Wewaye

Conduite par le préfet de la Vakaga, Leonard Mbele, la mission a été rendue possible grâce au soutien logistique aérien de la MINUSCA qui a disponibilisé un hélicoptère. Dès son arrivée, la délégation a eu une séance de travail avec le sous-préfet et les leaders communautaires, représentants des groupes et associations des jeunes et des femmes de Ouanda-Djalle. Elle a également eu une rencontre avec le chef des ex-combattants du Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC) dont les éléments sont engagés dans le processus du désarmement, démobilisation et réintégration.



Ouanda-Djallé

Sur l'esplanade de l'Hôtel de ville où les rencontres ont eu lieu, environ 2000 personnes ont fait le déplacement pour écouter la délégation et lui poser des questions afin de mieux comprendre comment le gouvernement et la MINUSCA vont faire face à leurs difficultés.

« Nous ne vous lâcherons jamais. Et personnellement, en tant que militaire, je serais le premier à me battre pour votre sécurité », a martelé le préfet de la Vakaga Leonard Mbele. Il a aussi exprimé sa gratitude à l'endroit de la MINUSCA qui n'a ménagé aucun effort lors des différentes interventions

militaires à Ouanda-Djalle pour chasser les groupes armés de la ville. Il a exhorté la population à faire la différence entre les attaques des groupes rebelles dans la localité et un conflit intercommunautaire. Leonard Mbele a fustigé les allégations selon lesquelles la crise qui y sévit serait liée à la délimitation des frontières administratives entre la sous-préfecture de Ouandja et celle de Ouanda-Djalle. Il a terminé ses propos en appelant toutes les communautés à continuer de privilégier une bonne collaboration avec la MINUSCA.

Le Chef du Bureau de la MINUSCA à Birao a quant à lui loué la résilience de

Mobilisation d'environ 2000 personnes lors de la rencontre du gouvernement et de la MINUSCA de Ouadda-Djallé dans la Vakaga



la population qui, pendant des jours, a dû faire face à des situations difficiles.

« La protection des populations de Ouanda-Djalle relève de la responsabilité première des Forces de défense et de sécurité centrafricaines. La MINUSCA vient en appui, et c'est dans ce cadre que les contingents zambiens et rwandais sont intervenus conjointement pour déloger les éléments de la coalition UPC/CPC qui avaient occupé la ville le 17 juin 2022. De façon évidente, la vie a repris son cours à Ouanda-Djalle. La population vaque normalement à ses occupations et les communautés humanitaires s'activent pour apporter leur soutien en matière d'alimentation et de soins médicaux », a rappelé Vikou Bessan. Dans un souci de transparence, le chef de la MINUSCA dans la Vakaga a clarifié les malentendus sur le retard de l'intervention des Casques bleus zambiens de la MINUSCA pour stopper l'attaque de Ouanda-Djalle par la coalition des groupes armés Unité pour la paix en Centrafrique (UPC) et la Coalition des patriotes pour le changement (CPC). L'impraticabilité des routes en cette saison des pluies a retardé l'arrivée de la Force.

Les différentes rencontres et interactions avec les populations ont permis à la délégation de clarifier les malentendus et de dissiper les perceptions négatives des communautés par rapport au gouvernement et à la MINUSCA.

« Nous, jeunes de Ouanda-Djalle, sommes prêts à apporter notre contribution. Nous sommes disponibles à aider à l'emménagement des pistes afin de faciliter un accès humanitaire à notre sous-préfecture », a promis Mahamat English, président de la jeunesse de Ouanda-Djalle.

Grâce à la posture robuste des Casques bleus des contingents zambien et rwandais de la MINUSCA, à travers des patrouilles motorisées et pédestres, Ouanda-Djalle a repris ses couleurs, aux pieds de la colline Djalle, symbole historique de paix et de quiétude.





Sensibilisation de la population de Ouadda-Djallé dans la Vakaga



Scène de vie courante dans la ville de Ouadda-Djallé en présence des casques bleus et Fsi

JOURNÉE NELSON MANDELA : AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE DES DÉTENUS DE LA MAISON D'ARRÊT DE NGARABGA

Pour commémorer la Journée internationale Nelson Mandela, l'administration de la Maison carcérale de Ngaragba, en collaboration avec l'Unité des Affaires Pénitentiaires de la MINUSCA, a organisé, le 18 juillet 2022, une séance de sensibilisation pour le personnel, sur les droits des détenus ainsi que des activités socio-sportives en faveur de ces derniers.

Par Cynthia Nasangwe



Séance de sensibilisation pour le personnel sur les droits des détenus



Les agents de l'administration pénitentiaire, les éléments des Forces armées centrafricaines (FACA) qui interviennent dans la sécurisation de la maison d'arrêt de Ngaragba et l'Unité des affaires pénitentiaires de la MINUSCA ont échangé sur les « Règles Nelson Mandela » afin d'améliorer la prise en charge des détenus, promouvoir leur réinsertion sociale et mettre en place des mesures de détention plus humaines, au sein de cette maison d'arrêt et de son annexe du Camp de Roux.

A cette occasion, Tene Maimouna Zoungrana, Officier à l'Unité des Affaires pénitentiaires de la MINUSCA, a indiqué à cette occasion, que cette sensibilisation portait sur la façon dont le personnel pénitentiaire peut apporter sa pierre à l'édifice, afin que les droits des détenus soient respectés. Selon elle, le personnel pénitentiaire se doit de faciliter la pratique des activités qui puissent rendre stables les détenus et qui vont les aider dans leur réinsertion sociale. Ces activités sont d'ordre sanitaire, alimentaire et hygiénique. « Les agents pénitenciers doivent travailler de façon à ne pas constituer un frein pour la réussite de ces activités », a-t-elle ajouté.

Pour sa part, Axelle-Péguy Waningaye, contrôleur pénitentiaire et cheffe de service des statistiques pénitentiaires à la maison centrale de Ngaragba, s'est réjoui de cette opportunité qui selon elle rappelle l'importance du respect des droits des détenus : « Cette commémoration de la Journée internationale Mandela nous interpelle, nous en tant qu'acteurs pénitentiaires. Comme celui que nous célébrons aujourd'hui, Nelson Mandela est un grand défenseur des droits humains ; nous voulons attirer la conscience des praticiens qui interviennent dans les établissements pénitentiaires précisément dans la Maison pénitentiaire Ngaragba pour qu'ils respectent les droits des



détenus afin d'améliorer leurs conditions de vie », a-t-elle indiqué.

Cette séance a aussi permis de pointer du doigt la méconnaissance et les mauvaises pratiques de certains agents pénitentiaires vis-à-vis des détenus, afin d'y remédier. Ndoe Dede Mogbiami Lucrèce, chef de sécurité pénitentiaire adjoint à la Maison d'arrêt a reconnu que cette sensibilisation va les aider à rectifier le tir. « La sensibilisation était vraiment basée sur les mauvaises pratiques et les mauvais comportements des agents pénitentiaires et des FACA qui travaillent ici dans l'établissement pénitentiaire. Avant, nous faisons des choses qui ne



Aperçu du personnel lors de la séance de sensibilisation sur les droits des détenus

sont pas vraiment règlementées. Et cette sensibilisation nous a permis aujourd'hui de connaître les droits des détenus, et ça va aussi nous aider dans l'avenir », a-t-il dit.

La MINUSCA accompagne sans relâche le personnel de la maison d'arrêt de Ngaragba, dans le cadre de la collocation, « nous accompagnons 24 heures sur 24 le personnel de la maison d'arrêt de Ngaragba en leur apportant des conseils nécessaires sur la base des Règles Nelson Mandela qui sont la base de bonnes pratiques pénitentiaires mais aussi sur la base de la loi 12 001 portant régime pénitentiaire en RCA », a affirmé l'Officier

à l'Unité des Affaires pénitentiaires de la MINUSCA.

En cette Journée commémorative, en plus des sensibilisations à l'intention des agents pénitentiaires, plusieurs activités culturelles ont été organisées à l'intention des détenus à savoir : des jeux de société entre détenus, des compétitions de football inter-quartiers, ainsi que d'autres activités socio-culturelles qui contribuent au rassemblement, à la cohésion et au partage.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une rencontre d'échange sur les deux rapports relatifs aux exactions de Boyo et les violences sexuelles commises dans les préfectures du Mbomou et de la Haute-Kotto a eu lieu, le 27 juillet 2022, entre la Division des droits de l'homme de la MINUSCA et les défenseurs des droits de l'homme en RCA. Cette rencontre avait pour objectif d'évoquer l'appui aux victimes, et la mise en œuvre des recommandations de ces rapports, publiés par le Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme le 25 juillet 2022.

Les participants ont décidé de se mettre en synergie pour faire un plaidoyer auprès du gouvernement pour l'amélioration des Droits de l'homme en République centrafricaine et pour une réponse durable aux victimes.

ACCUSATIONS DE SORCELLERIE EN RCA UN CADRE LÉGAL À REVOIR

Le contexte socioéconomique de la République centrafricaine (RCA), fragilisée par de multiples années d'instabilité politique et sécuritaire, a favorisé la multiplication des actes de violences basées sur le genre, notamment les accusations de pratiques de sorcellerie. Elles suscitent moins d'attention, et les victimes sont pour la plupart des femmes, enfants et personnes âgées.

Par Cynthia Nasangwe

Pour sensibiliser sur cette situation, le ministère de la justice, de la promotion des droits de l'homme et de la bonne gouvernance et ONU FEMME ont organisé, à l'endroit des acteurs de la justice centrafricaine, le 14 juillet 2022, en collaboration avec la Police de la MINUSCA, un atelier sur la protection de femmes et des enfants, contre les violences basées sur les accusations de pratique de sorcellerie.

Le but recherché est d'éveiller la vigilance de ces acteurs de justice dans le traitement des litiges en lien avec ce phénomène et protéger les victimes.

Tous les intervenants ont unanimement affirmé que le phénomène d'accusation de pratique de sorcellerie viole les droits de ces femmes souvent âgées et vulnérables ainsi que ceux des enfants.

« De nombreuses femmes, surtout celles issues de la catégorie des personnes âgées, sont enterrées vivantes, brûlées vives ou même chassées de leur communauté sur la base des accusations de sorcellerie », a indiqué, Nkurunziza Salvator, le représentant de ONU Femme, dans son allocution à l'ouverture de cet atelier.



Photo de famille des participants à l'issue de l'atelier de sensibilisation sur la protection de femmes et d'enfants, contre les violences basées sur les accusations de pratique de sorcellerie.

Un flou persistant autour de la loi pénale

Les accusations de pratique de sorcellerie sont courantes en RCA; le législateur a ainsi essayé d'endiguer ce phénomène en introduisant dans le code pénal des articles pour que ses auteurs soient punis. Néanmoins, le cadre légal autour de l'infraction de pratique de sorcellerie et de charlatanisme n'est pas clair.

Selon Marcel Kouï, président de la chambre correctionnelle de la Cour d'appel de Bangui, la loi sur la sorcellerie et le charlatanisme a besoin d'être modifiée pour mieux définir l'infraction et ainsi éviter des cas d'injustice souvent liés à des vides juridiques.

« Le législateur n'a pas pris le temps de définir les pratiques qu'il qualifie de pratiques de sorcellerie et de charlatanisme sur le plan juridique. Déjà, les magistrats que nous sommes, rencontrons des difficultés à appliquer cette loi. Donc, le premier travail qu'il convient de faire ici, c'est d'abord de toiler cette loi, parce qu'en matière pénale, une loi doit être claire. En matière pénale, le juge ne doit pas penser à la place du législateur, le juge applique la loi », a-t-il déclaré.

Cet atelier a permis d'aborder différentes

thématiques qui ont changé la perception des participants sur la manière de traiter les litiges liés aux accusations de sorcellerie et de charlatanisme à l'image de Prudence Ndasonga, adjudant cheffe de la gendarmerie qui a déclaré que : « les thématiques inscrites au débat sont très importantes et à l'issue, j'ai bénéficié de beaucoup de choses. Plus précisément concernant la définition de la sorcellerie dont le premier modérateur a dit qu'il n'y a pas une définition exacte de la sorcellerie. Je pense qu'après cet atelier, je vais pérenniser ces acquis là pour aller les vulgariser dans mon unité, en ma qualité de chef de bureau sensibilisation au sein de l'unité de gouvernance ».

Les présumées victimes exposées à une double peine

Les victimes d'accusation d'acte de sorcellerie subissent souvent des sévices corporels, à la merci d'une justice populaire et ou se retrouvent en prison.

A titre d'exemple, la maison d'arrêt pour femmes de Bimbo compte 28 détenues parmi lesquelles 6 sont accusées de pratique de sorcellerie et de charlatanisme. D'après Benjamin Dongombe, le régisseur principal, les détenues accusées de pratique de



Thérèse, veuve, mère de 13 enfants et 3 petits fils en détention à la prison pour femmes de Bimbo, pour accusation liée à la sorcellerie

sorcellerie sont souvent stigmatisées et pointées du doigt par leurs codétenues. « Elles sont accusées par leurs codétenues. Pour le fait que la personne est inculpée pour sorcellerie », a-t-il affirmé.

Les dossiers en justice des femmes accusées de pratique de sorcellerie sont traités avec lenteur ce qui fait qu'elles croupissent en prison sans jugement. « Elles ont duré en détention pour la simple raison que leur dossier n'était pas traité au niveau des juges. Je peux prendre un exemple d'une détenue qui a passé même deux ans sans inculpation, et on n'a pas manqué de souligner ça plusieurs fois », dénonce le régisseur principal.

Veuve, mère de 13 enfants et 3 petits fils, Therese*est en détention à la prison pour femmes de Bimbo, pour accusation liée à la sorcellerie. Elle plaide pour sa mise en liberté afin de s'occuper de sa famille.

« On m'a accusé d'avoir ensorceler un enfant, on a dit qu'on a mis un médicament traditionnel dans les narines de l'enfant qui a éternué en mon nom, et aussi qu'il y a eu une prophétie ; c'est pourquoi je suis ici. J'ai passé presque 9 mois en geôle sans jugement. Mon avocat ne suit pas mon dossier pour que j'aie au procès, voilà pourquoi, je suis encore ici », s'indigne-t-elle.

Afin de permettre, aux chefs de quartier, aux maires, aux officiers de police judiciaire, de mieux comprendre la gravité de ces accusations, la police des Nations Unies, lancera dans les jours à venir, une campagne de sensibilisation sur la protection des femmes, des enfants et des personnes âgées en général, contre les accusations de pratique de sorcellerie, et cela dans toutes les préfectures de la République centrafricaine.

**Nom d'emprunt*

LE SAVIEZ-VOUS ?

Sensibilisation sur les violences sexuelles basées sur le genre à Batangafo

Une quinzaine de personnes déplacées et réfugiées dans l'école Baga de Batangafo dans le nord-ouest de la RCA ont été sensibilisées sur les violences sexuelles basées sur le genre (VSBG). La séance a été organisée par la Police de la MINUSCA, le 19 juillet 2022. En outre, il leur a été rappelé que le code pénal centrafricain prévoit et réprime toutes ces infractions. Aussi, ils ont été exhortés à dénoncer ces actes auprès des Forces de sécurité intérieure, la MINUSCA ou même des ONG. A la fin de la séance, les participants ont remercié l'équipe pour cette sensibilisation qui leur a permis de connaître les types de violences sexuelles basées sur le genre.

ENTRETIEN

IMPLIQUER TOUTE LA SOCIÉTÉ DANS LA CONSTRUCTION DE LA PAIX



Faciliter la cohésion entre les communautés au niveau local et national, agir comme un lien entre la Mission, les agences des Nations Unies, le gouvernement, les autorités locales, la société civile et les communautés vulnérables dans les régions reculées du territoire centrafricain, tel est le rôle dévolu à la Section des Affaires civiles de la MINUSCA. Avec une équipe de 117 agents présents dans les bureaux de terrain de la Mission, cette Section apporte une contribution essentielle dans les domaines de la protection des civils, du dialogue et de la réconciliation ainsi que de la restauration de l'autorité de l'État. De plus, elle gère la mise en œuvre des Projets à impact rapide (QIPs) au nom de la Mission. Dans cette interview, accordée le 15 juillet 2022, le directeur adjoint de la Section, Guy Saizonou, nous explique comment la MINUSCA contribue à soutenir le peuple centrafricain.

Par BILIAMINOU ALAO



Travaux d'extension et de réaménagement de la piste de stationnement de la base aérienne militaire de M'poko en cours d'exécution, Bangui, 29 septembre 2021.

Monsieur Guy Saizonou, Bonjour ! Vous êtes le directeur adjoint de la section des Affaires civiles de la MINUSCA. Dites-nous. Pourquoi ce nom « Affaires civiles » ? Et quel est le rôle de cette Section dans la mise en œuvre du mandat de la MINUSCA?

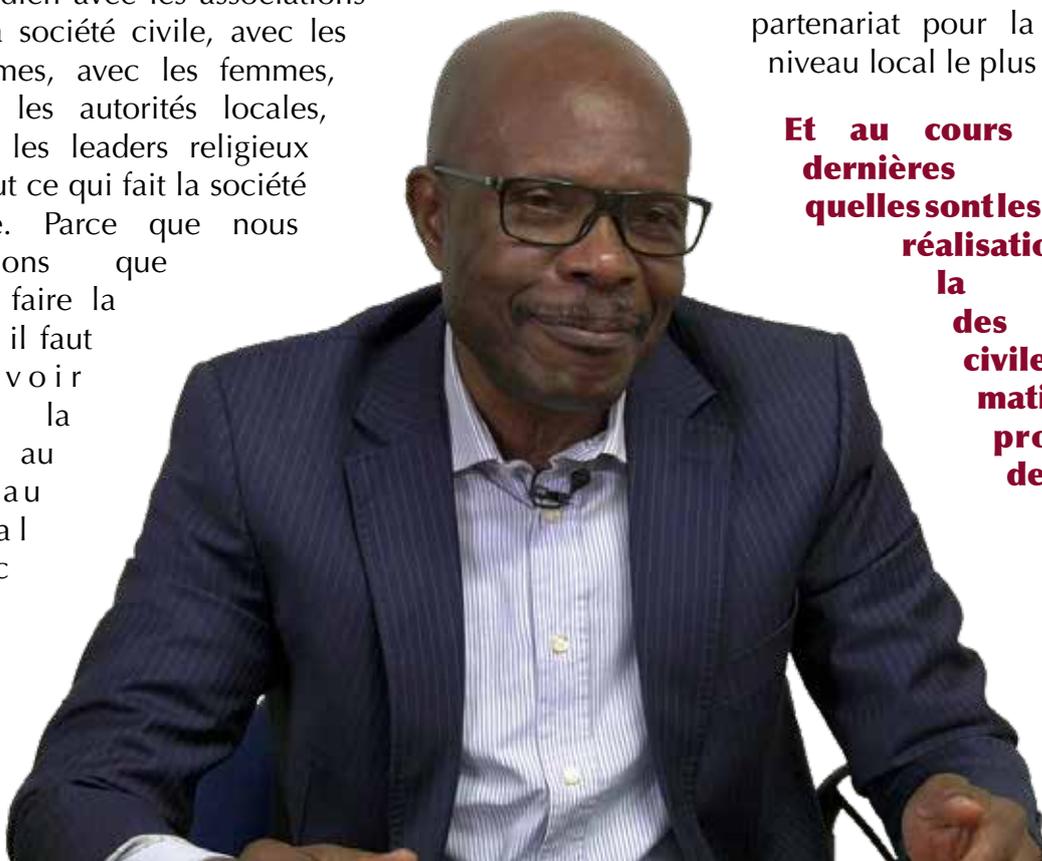
Je voudrais vous remercier de cette opportunité que vous donnez à la Section Affaires civiles pour échanger sur ce que nous faisons et sur ce que nous sommes. Le nom Affaires civiles vient d'une différence que nous avons voulu marquer entre les Affaires civiles et les Affaires politiques. C'est très clair que les Affaires politiques s'occupent des questions politiques au niveau institutionnel le plus élevé. Pour les Affaires civiles, ce que nous voulons, c'est quoi ? Ce que nous voulons transmettre, c'est que c'est la centralité de la société civile à travers les différents segments de la sphère civile dans la résolution des conflits. Ce qui amène les Affaires civiles à travailler au quotidien avec les associations de la société civile, avec les hommes, avec les femmes, avec les autorités locales, avec les leaders religieux et tout ce qui fait la société civile. Parce que nous estimons que pour faire la paix, il faut pouvoir faire la paix au niveau local avec la

participation de toute la communauté... Donc, le travail qui se fait au niveau institutionnel le plus élevé au niveau de la capitale doit se refléter au niveau local, au plus profond des communautés pour que véritablement tout le monde soit embarqué dans la barque de la paix.

Justement, vous avez mentionné quelques acteurs. Quels sont ces acteurs ? Et au niveau local, ici, à Bangui, quelles sont vos activités au quotidien ?

Il est très clair que le travail que nous faisons, nous avons un engagement au quotidien avec les communautés. Donc, la première personne, c'est le préfet avec lequel nous travaillons au quotidien. Nous travaillons avec les sous-préfets, avec les maires, nous travaillons avec les leaders religieux et avec les organisations de femmes, les organisations de jeunes. Nous travaillons même avec les groupes d'ex-combattants qui sont sur le terrain. Donc nous travaillons avec toute la communauté et c'est ainsi que nous réussissons à bâtir un véritable partenariat pour la paix au niveau local le plus bas.

Et au cours de ces dernières années, quelles sont les grandes réalisations de la section des Affaires civiles en matière de protection des civils,



Guy Saizonou, Bonjour, Directeur adjoint de la section des Affaires civiles de la MINUSCA



Cérémonie du lancement du projet de réhabilitation et d'extension de la mairie du 8^e arrondissement de Bangui.

Restauration de l'autorité de l'Etat, et aussi dans le domaine du dialogue et de la réconciliation ?

Oui, je parlerai en matière de dialogue et de réconciliation. Je me rappelle comme si c'était hier, en 2016, quand je suis arrivé dans ce pays et pris fonction comme directeur adjoint des Affaires civiles. Il y avait un problème majeur, c'est la crise qu'il y avait au niveau du PK5 où la communauté musulmane qui était dans cette enclave, ce qu'on appelait enclave en ce moment-là, n'avait pas accès à son cimetière qui était à Bimbo-Boing parce que c'était une enclave contrôlée par les anti-balaka. Donc il se posait un problème extrêmement grave parce qu'il s'agissait d'une question sanitaire : ne pas pouvoir enterrer dans la dignité ses morts. C'est ce qui emmenait les musulmans à enterrer leurs morts dans les maisons, dans les espaces privés et cela était très dangereux. Ensuite, cela renforçait la crise et la méfiance entre les communautés. Cette situation pouvait déboucher sur un massacre, une situation que personne ne pouvait

contrôler. Donc il fallait agir et agir vite.

Et qu'est-ce que nous avons fait ? Nous avons mobilisé toute la communauté. Nous avons parlé avec Monseigneur Nzapalainga, nous avons parlé avec les imams. Nous avons parlé avec les autres leaders religieux. Nous avons parlé avec le groupe d'auto-défense de PK5. Nous avons parlé avec les anti-balaka. Nous avons réussi à mettre tout le monde ensemble. Et au prix d'efforts inlassables, de discussions, de dialogues qui se faisaient au quotidien pour arrondir les angles, nous avons pu amener les gens à s'entendre, à se comprendre les uns et les autres, à comprendre que la Centrafrique est unique et indivisible. Et que ce soit musulman ou chrétien, nous avons l'obligation de vivre ensemble. On ne peut pas jeter les musulmans ou les chrétiens en dehors des frontières centrafricaines. Donc il faut trouver un modus vivendi. Et cela a fini par payer. Un pacte de non-agression a été signé entre les musulmans et les chrétiens, ce qui a donné l'accès au cimetière, aux musulmans. Et cela a été quelque chose



Reception des fournitures de bureau destinées aux mairies et des kits pour la réinsertion professionnelle des jeunes de la préfecture de la Ouaka, des mains de la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU et cheffe de la MINUSCA, Valentine Rugwabiza.

d'extraordinaire, quelque chose de magique. Je pense, à mon humble avis, que c'est l'une des plus belles victoires de la Mission des Nations unies en République centrafricaine.

Et en termes de restauration de l'autorité de l'Etat ?

Oui, la restauration de l'autorité de l'Etat, c'est quelque chose de majeur dans un processus de paix. Toutes les fois, quand on parle de restauration de l'autorité de l'Etat, c'est qu'une partie du territoire n'est peut-être plus sous le contrôle de l'autorité de l'Etat. Or c'est seul l'Etat qui a le monopole de l'exercice de la violence légitime. A partir du moment où l'Etat exerce ce monopole en concurrence avec d'autres entités, c'est qu'il y a un gros problème. Et c'était le cas en Centrafrique. Comment faut-il faire ? Nous avons, après discussion avec le gouvernement, après de longues concertations avec divers acteurs... convenu qu'il faut doter l'Etat d'une stratégie de restauration de l'autorité de l'Etat et nous avons recruté les consultants qu'il fallait pour cela. Nous avons créé les partenariats qu'il fallait avec la

Banque mondiale, avec le PNUD, avec les autres agences des Nations Unies. Et cette stratégie a été bâtie naturellement avec les experts nationaux. Elle a été adoptée solennellement en novembre 2017 par le Premier ministre de ce pays. Et depuis lors, cette stratégie est mise en œuvre et nous avons des résultats.

Parlons maintenant de la priorité du mandat de la MINUSCA, la protection des civils.

Oui, la protection des civils est majeure et j'essaie de ne pas construire des murs entre les questions de restauration de l'autorité de l'Etat, les questions de protection des civils et les questions de réconciliation. Tout est lié. Quand vous réussissez à restaurer l'autorité de l'Etat, c'est que l'Etat est présent. C'est que les Forces de défense et de sécurité sont présentes et sont capables de jouer leur rôle. C'est que les préfets et les sous-préfets sont présents et peuvent mobiliser pour la reconstruction du pays et sont capables de délivrer les services urgents, c'est à dire l'eau, l'électricité et la santé. À partir du moment où vous réussissez ça, c'est que dans cette

communauté, vous créez la paix et l'harmonie. Mais naturellement, nous ne sommes pas encore à ce niveau et il faut faire des choses. Et en matière de protection des civils, vous savez que pour pouvoir protéger les civils, il faut avoir l'information et de façon très intelligente, cette mission a mis en place ce qu'on appelle les assistants de liaison communautaire. C'est un corps de femmes et d'hommes centrafricains qui sont dans les préfectures, qui vivent avec les communautés et qui travaillent directement avec les Forces de la MINUSCA, les hommes et les femmes de la MINUSCA pour pouvoir avoir le privilège des informations, la primeur des informations pour que les vies soient sauvées. Et ce travail, nous le faisons au quotidien. Nous le faisons en communautés, en coopération avec la Force. Nous le faisons avec toute la Mission pour que, de façon prompte et sérieux, nous puissions intervenir et sauver des vies et arrêter les massacres, arrêter que véritablement l'intégrité physique et matérielle des gens soit menacée. Cela est fondamental et je

pense que la mission va continuer à le faire. C'est beau de parler des Affaires civiles, mais je le dis et je le répéterai toujours, les Affaires civiles représentent un maillon dans la chaîne des réponses que cette Mission apporte pour accompagner la paix et la sécurité dans ce pays.

Sur un autre plan, la Section des Affaires civiles gère aussi ce qu'on appelle des Projets à impact rapide de l'ensemble de la Mission. Dites-nous, qu'est-ce que c'est ? Comment est-ce que cela se fait ? Et quels sont les défis et les acquis dans ce domaine ?

Oui, vous venez d'indiquer quelque chose de majeur parce que, la perception des Missions des Nations Unies, c'est quoi ? La perception, c'est que nous sommes venus pour faciliter le dialogue entre les groupes armés et les autorités légales qui sont en place. Mais le vrai nom de la paix, c'est le développement. Le vrai nom de la paix, c'est que la mission soit en mesure de pouvoir donner l'eau aux communautés qui n'en ont pas, de



pouvoir donner l'électricité, de pouvoir donner les soins de santé. Que cette Mission soit capable de contribuer à la construction des marchés. Donc, c'est ainsi que les Qips, ce qu'on appelle les Projets à impact rapide, ont été conçus, ont été inventés pour assurer et renforcer la crédibilité des Missions des Nations Unies. Parce que quand un pays sort de la guerre, le pays est généralement détruit. Et nous savons que depuis l'indépendance, ce pays n'a jamais eu l'espace ni le temps de se consacrer à ces questions de développement.

Il y a eu des crises récurrentes tout le temps... donc il fallait faire quelque chose et nous-nous sommes évertués, avec le soutien de tout le monde, à pouvoir construire des routes, à construire des ponts, à travailler sur la résilience économique des communautés parce que les gens ne disposent plus de ressources pour se nourrir. Donc, les activités génératrices de revenus ont été un outil important dans le relèvement de ce pays et c'est grâce à cette modalité dont nous disposons, c'est grâce aux Projets à impact rapide que la mission a les moyens de véritablement satisfaire les besoins les plus pressants des communautés en évitant toute tracasserie... Parce que le cycle d'un projet normal, met du temps. Car vous avez besoin de signatures, vous avez besoin de faire des études, rassembler plusieurs acteurs, les fonds ; mais les Projets à impact rapide permettent d'intervenir de façon rapide.

Et les ressources sont ainsi dégagées décaissées pour que sur le terrain, on puisse faire la différence et c'est ce que nous essayons de faire.

Monsieur Guy Saizonou, je vous remercie.

C'est moi qui vous dis merci.



Un aperçu du centre culturel de Boy-Rabe dans le 2e arrondissement en construction





Projet impact rapide (QIP'S) de construction dans la ville de Bambari



Cérémonie de remise officielle de deux bâtiments à l'ENAM

LE SAVIEZ-VOUS ?

Deux Projets à impact rapide (QIPs) en faveur du gouvernement et de la population du 8e arrondissement de Bangui, et en phase terminale seront bientôt remis aux bénéficiaires.

Le premier projet est destiné à améliorer les conditions de travail du personnel du ministère du Secrétariat général du gouvernement. Il consiste à réhabiliter la salle de conférence, à aménager les bureaux du journal officiel et construire d'autres bureaux et latrines annexes au sein du ministère.

S'inscrivant dans le cadre de l'appui de la MINUSCA au renforcement de l'autorité de l'Etat centrafricain, le projet coûte environ 28 millions de FCFA.

Le second projet, d'un coût total de près de 22 millions de FCFA vise à offrir des conditions adéquates de travail aux agents du service de la municipalité du 8e arrondissement à travers la réhabilitation et l'extension de l'ancien bâtiment et la construction d'un nouveau bâtiment annexe pouvant abriter des bureaux. Il s'inscrit dans le cadre de la restauration de l'autorité de l'état et s'intègre dans le processus de matérialisation de la politique de décentralisation dans le 8e arrondissement de Bangui.

Les deux projets seront achevés et remis officiellement avant la fin de l'année 2022.

UNE CLÔTURE POUR LE COMMISSARIAT DE POLICE ET DES ÉQUIPEMENTS POUR LE COMMISSARIAT ET LA GENDARMERIE DE PAOUA

À la demande des autorités locales de la commune de Paoua située au nord-ouest de la République centrafricaine, la MINUSCA a financé des travaux de construction d'une clôture autour du commissariat de police de la ville et équipé ce commissariat ainsi que la brigade de la gendarmerie, en installations électriques.

Ces installations électriques performantes permettront d'alimenter en courant électrique le commissariat de police et la Brigade de gendarmerie de Paoua, et de même, alimenter le matériel informatique remis dans le cadre du projet. L'objectif de ce projet est d'améliorer les conditions de travail des Forces de sécurité intérieure et accélérer les procédures judiciaires ainsi que la délivrance de pièces administratives.

Financé à près de 22 millions de FCFA, dans le cadre de Projets à impact rapide, les travaux ont été réalisés par l'ONG IDC (Initiative Développement Centrafrique).

La remise officielle aux autorités s'est déroulée, le 18 juillet 2022, lors d'une cérémonie présidée par le préfet intérimaire de Lim-Pende, Martin Kossi.

DOCUMENTS RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

DES RAPPORTS DE L'ONU EXPOSENT DES VIOLATIONS GRAVES, CERTAINES POUVANT ÊTRE QUALIFIÉES DE CRIMES DE GUERRE ET DE CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ

GENÈVE (25 juillet 2022) - Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a publié aujourd'hui deux rapports sur des événements extrêmement troublants survenus récemment en République centrafricaine. Le premier présente une attaque brutale et organisée contre un village par une milice pro-gouvernementale, tandis que le second décrit comment des groupes armés spécifiques ont perpétré des actes récurrents de violence sexuelle, de manière systématique et généralisée.

Les deux rapports sont basés sur des enquêtes menées par la Division des droits de l'homme de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA).

Le premier rapport passe en revue comment une milice composée de combattants qui faisaient auparavant partie d'une milice connue sous le nom d'"Anti-Balaka" a mené une attaque contre le village de Boyo dans la préfecture de la Ouaka du 6 au 13 décembre 2021. Le rapport conclut qu'au moins 20 civils ont été tués, cinq femmes et filles violées, quelque 547 maisons incendiées et pillées, et plus de 1 000 villageois forcés à la fuite.

Les miliciens ont utilisé des machettes lors de leur attaque contre les civils non armés. Ils ont également retenu plusieurs centaines de civils pendant trois jours dans la mosquée du village et ont menacé de les tuer. L'attaque a apparemment été menée pour cibler et punir la communauté musulmane de Boyo, perçue comme soutenant l'Unité pour la paix en Centrafrique (UPC), un groupe armé engagé dans la lutte contre le Gouvernement.

L'attaque de Boyo est l'un des premiers cas, dans ce conflit armé prolongé, où le Gouvernement, conjointement avec des membres de sociétés militaires privées, aurait entraîné et armé des jeunes recrutés localement et créé des milices pour pénétrer dans des villages sous le contrôle de groupes armés. Du fait de leur connaissance de la région, les recrues locales, formées et guidées par des membres des forces armées de la République centrafricaine et des sociétés militaires privées étrangères, se sont rendues à pied dans le village reculé de Boyo et ont pu identifier leurs victimes, indique le rapport.

"Je condamne fermement ces actes horribles. Le Gouvernement doit mettre un terme à toutes les violations, qu'elles soient le fait de ses propres forces, de milices pro-gouvernementales affiliées ou de sociétés militaires privées étrangères, et traduire en justice tous ceux qui sont directement ou indirectement impliqués", a déclaré Michelle Bachelet, Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.

Sur la base de multiples témoignages corroborés, le rapport identifie les anciens "chefs de zone" Anti-Balaka de la région comme étant responsables de la plupart des incidents documentés.

Le rapport conclut que les actes perpétrés à Boyo, si qualifiés par une juridiction compétente, pourraient constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.

L'attaque de Boyo confirme une tendance documentée par la MINUSCA selon laquelle des entreprises militaires privées étrangères, opérant sous la direction ou avec le consentement et l'acquiescement des autorités Gouvernementales, utilisent des mandataires pour perpétrer des attaques contre la population civile.

"Comme ces mandataires sont d'anciens combattants de divers groupes armés ou des Anti-Balaka, les conséquences possibles pour la cohabitation pacifique des communautés en République centrafricaine sont très inquiétantes", a déclaré Hanan Talbi, Directrice de la Division des droits de l'homme de la MINUSCA.

Le second rapport est basé sur quatre missions d'enquête dans les préfectures de Mbomou et de la Haute-Kotto, ainsi que sur le travail régulier d'observation et de rédaction de rapports de la Division des droits de l'homme. Il relate en détail les cas de violences sexuelles liées aux conflits, commises entre décembre 2020 et début mars 2022, par des membres du Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC) et de l'UPC, tous deux affiliés à la Coalition des patriotes pour le changement (CPC).

La CPC est composée de six groupes armés qui ont signé l'accord de paix du 6 février 2019 (Accord politique pour la paix et la réconciliation en Centrafrique), mais l'ont ensuite dénoncé, décidant de boycotter violemment les élections du 27 décembre 2020 et de tenter de prendre le pouvoir par la force.

La CPC est parvenue à prendre le contrôle de plusieurs régions, dont les préfectures du Mbomou et de la Haute-Kotto - une région riche en ressources naturelles telles que l'uranium, l'or et les diamants - où elle a commis des atteintes flagrantes aux droits humains et de graves violations du droit international humanitaire, en particulier des violences sexuelles.

" Les cas de violences sexuelles documentés par la MINUSCA dans les préfectures de Mbomou et de la Haute-Kotto, confirment que le FPRC et l'UPC ont perpétré des violences sexuelles liées au conflit de manière systématique et généralisée ", indique le rapport. La MINUSCA continue de documenter des cas similaires dans les régions sous le contrôle de ces groupes armés, ce qui indique que ce type de violence se poursuit.

Selon les informations recueillies au cours de la période considérée, près de 245 femmes et filles ont été victimes de violences sexuelles. La plupart des victimes, âgées de 8 à 55 ans, ont subi des viols collectifs. Certaines des pires violences ont été commises dans la ville de Bakouma, dans la préfecture de Mbomou, ville qui était sous le contrôle des groupes armés jusqu'en mai 2021.

Les victimes ont été violées alors qu'elles se rendaient dans la brousse ou au marché pour trouver de la nourriture, indique le rapport. Des groupes armés du FPRC allaient également chercher des jeunes femmes et des jeunes filles dans leurs foyers pour les amener à leur base, où elles étaient violées ou violées collectivement. Certaines victimes étaient libérées, mais d'autres étaient retenues comme esclaves sexuelles et violées à répétition pendant plusieurs jours.

"Ce niveau sans précédent de violence sexuelle en République centrafricaine est choquant et bouleversant ", a déclaré la Haute-Commissaire.

" Les récits de cruauté des victimes d'esclavage sexuel et de violence sexuelle décrivent des crimes qui n'auraient jamais dû se produire. Il est pourtant alarmant de constater que non seulement ces actes ont été commis, mais qu'ils le sont encore. Ces atrocités sont absolument inacceptables et il faut y mettre fin immédiatement," a déclaré Mme Bachelet, en exhortant le Gouvernement centrafricain à prendre des mesures urgentes, dans le plein respect du droit international, pour reprendre le contrôle de l'ensemble du territoire et rétablir l'autorité de l'État dans le cadre de l'État de droit. La Haute-Commissaire a reconnu et salué les mesures prises par les autorités judiciaires et d'autres institutions de l'État pour enquêter sur ces allégations, tout en soulignant l'importance de veiller à ce que tous les auteurs de crimes répondent de leurs actes pour briser le cycle de l'impunité.

Les deux rapports contiennent une série de recommandations, notamment celle d'exhorter les groupes armés à cesser toute attaque et représailles contre la population civile, y compris les actes de violences sexuelles, et à déposer les armes et se réengager dans le processus de paix, seule voie viable pour une paix et une réconciliation durable en République centrafricaine. Les recommandations du rapport appellent également le Gouvernement de la République Centrafricaine à mettre en place des mesures concrètes et efficaces pour protéger les civils et prévenir de futures violations et abus des droits de l'homme dans les zones affectées par la violence et le conflit armé.

FIN

LIRE LE RAPPORT D'ENQUÊTE SUR L'ATTAQUE DE BOYO : <https://www.ohchr.org/fr/documents/country-reports/rapport-denquete-sur-lattaque-de-boyo-prefecture-de-la-ouaka-du-6-au-13>

LIRE LE RAPPORT SUR LES VIOLENCES SEXUELLES LIÉES AUX CONFLITS, À BAKOUMA ICI : <https://www.ohchr.org/fr/documents/country-reports/rapport-sur-les-violences-sexuelles-liees-aux-conflits-commises-par-le>

POUR PLUS D'INFORMATIONS OU POUR TOUTE DEMANDE DES MÉDIAS, VEUILLEZ CONTACTER :

Liz Throssell + 41 22 917 9296 / elizabeth.throssell@un.org(link sends e-mail) ou
Jeremy Laurence +41 22 917 9383 / jeremy.laurence@un.org(link sends e-mail) ou
Marta Hurtado - + 41 22 917 9466 / marta.hurtadogomez@un.org(link sends e-mail)

Tag and share

Twitter @UNHumanRights

Facebook [unitednationshumanrights](https://www.facebook.com/unitednationshumanrights)

Instagram [@unitednationshumanrights](https://www.instagram.com/unitednationshumanrights)

TOUT SAVOIR SUR LA **MINUSCA**

minusca.unmissions.org

MINUSCA



*Scannez et
découvrez*

